

IV

La mort du système des Etats-Nations

Ces prédictions concernant la réorganisation économique suivant la chute du Nouvel Ordre Mondial impliquent naturellement que s'achèvent également les cinq cent ans de domination du système des Etats-Nations.

Sa pertinence historique est déjà terminée. Les nations traditionnelles ont dégénéré en des régions provinciales de l'Ordre global. Contrairement à ce que pensent les nationalistes de l'ancienne école, ce n'est pas nécessairement une situation déplaisante. La principale fonction de l'Etat-Nation a été de concentrer le pouvoir politique et économique, et d'accroître le potentiel de destruction des guerres et de l'impérialisme. Evidemment, la solution « libérale » aux horreurs des conflits internationaux a provoqué des guerres, des impérialismes et des centralisations encore plus vastes, jusqu'à former un Etat global wilsonien, dont la tâche est de sécuriser le monde au profit d'une « démocratie » tout à la fois corporatiste, mercantiliste, totalitaire et progressiste.

Contre cette perversion libérale, un anarchisme authentique propose la dispersion du pouvoir comme un antidote à toutes les guerres provoquées par l'Etat moderne. Joseph Sobran l'explique ainsi :

« ... en l'An 1500, il existait environ 500 entités politiques distinctes en Europe ; en 1800, ce nombre s'était réduit à une vague dizaine, pour être encore réduit par l'unification de l'Italie et de l'Allemagne... Certains mots, 'sécession' par exemple, sont prononcés sur un ton d'horreur qui implique qu'aucune discussion de leurs possibles mérites n'est possible. Mais si la sécession est considérée comme toujours mauvaise, alors l'Histoire ne peut évoluer que dans une seule direction : vers un seul Etat global, dont personne ne doit avoir le droit de se retirer, si tyrannique qu'il puisse devenir... Au vingtième siècle, les grands Etats-Nations (qui étaient aussi des empires) sont entrés en collision au cours des deux plus terribles guerres de tous les temps.

L'explosion a commencé avec l'assassinat d'un seul homme à Sarajevo en 1914. Les alliances entre les Etats européens les ont tous entraînés dans la guerre, y compris, trois ans plus tard, des garçons de ferme du Middle West qui n'avaient jamais entendu parler de l'Archiduc Ferdinand. C'aurait été impossible si l'Europe était encore constituée de ces 500 entités politiques de l'an 1500. L'Europe avait vécu bien des guerres, mais la plupart étaient locales. La 'Grande Guerre' était quelque chose de totalement nouveau, en comparaison de quoi les guerres napoléoniennes semblaient minuscules.

Nous avons plus à craindre de la consolidation des Etats que de la sécession et de la dispersion. Avec des Etats réduits, il y aura sûrement des conflits locaux presque en continu, mais il serait relativement facile de les fuir. Mais avec seulement quelques grands Etats, le danger d'un holocauste général est constant. La Sécession, des petits Etats, un gouvernement limité, la dispersion du pouvoir – voilà les véritables chemins vers la paix. Plus il y aura d'entités politiques, plus leurs dirigeants seront en compétition avec les autres pour la domination de leurs sujets, qui pourront alors émigrer vers des régimes moins répressifs. Mais quand il n'existe que d'immense

Etats, qui détiennent le monopole du pouvoir sur des milliers de kilomètres, l'échappatoire est difficile. »¹

Un des rares points positifs du Nouvel Ordre Mondial est que l'ennemi est maintenant bien plus clairement identifié.² Il est absurde que les tendances politiques, économiques ou culturelles continuent à se chamailler entre elles, alors toutes sont toujours plus asservies par les forces du globalisme. Puisqu'il n'y a plus vraiment qu'un seul gouvernement à présent, le système capitaliste d'Etat international, la tâche des anarchistes s'est grandement simplifiée. Le globalisme pourrait bien être le stade final de l'évolution historique de l'Etat ; son gouvernement représente la consolidation des Etats-Nations conventionnels en une entité plus puissante que jamais. Son annihilation pourrait bien être le catalyseur de la réalisation finale de l'anarchisme, de même que l'exécution du monarque Français a fondé le triomphe de la démocratie libérale et la suprématie de la bourgeoisie.

V

La Séparation de la Loi et de l'Etat

On ne peut pas avoir une vision complète de ce que pourrait donner un ordre politique ou économique particulier, sans réfléchir sérieusement à quelles sortes de lois et quel système légal cet ordre produirait.³ Jusqu'ici, il a été dit que l'effet concret de l'application du programme anarchiste produirait une profusion de communautés volontaires et d'associations dont la fonction première serait de fournir les moyens de la souveraineté à différentes tendances idéologiques ou culturelles. (...) ⁴ Très clairement, tous ces éléments auraient des visions très différentes de la vision de la vie, du rôle de l'espèce humaine dans l'univers, de la nature des êtres humains, des relations 'justes' entre les individus et les institutions ou entités collectives, des moyens adéquats de reproductions et d'éducation des enfants, des façons dont régler le problème des déviants et bien d'autres questions. En conséquence, les lois et les institutions légales varieraient grandement d'une communauté à l'autre.

Beaucoup d'anarchistes prétendent rejeter catégoriquement le concept de « loi » en soi, mais ce n'est qu'une question de sémantique. La plupart des anarchistes estiment que des actes comme le meurtre ou le vol ne devraient pas être permis par la société, bien qu'il y ait des désaccords considérables sur les causes de l'évolution des sociopathes et de la manière dont ils devraient être pris en charge. A moins qu'on ne préfère une existence d'ermite dans l'Arctique ou dans les Andes (un choix qui serait largement plus envisageable dans un monde anarchiste), un individu ne peut pas exister comme un astéroïde, flottant dans le vide de l'espace. Dès qu'une communauté quelconque est établie, des normes commencent à se développer quant aux comportements acceptables et inacceptables. Dans une grande société organisée selon des valeurs anarchistes, il faut s'attendre à ce que la culture légale mette particulièrement l'accent sur l'autonomie des individus, ou sur ce que les libertaires appellent « l'axiome de non-agression ». Cet accent découlerait partiellement de la prédominance de la

¹ « Small States Are Path to Peace », par Joseph Sobran, Wake-Up Call America, Janvier/Février 1999 – NdT : on trouve une version portant un autre titre à cette adresse : <http://www.thebirdman.org/Index/Others/Others-Doc-War&Terrorism&Revolution/Doc-War&Terrorism&Revolution-War/MajorWarsAreTheProductOfCentralizedGovernments.htm>

² Comme le dit Edouard Limonov : *'Il n'y a plus de gauche ni de droite. Il y a le Système et les ennemis du Système.'*

³ « Anarchist Law: Some Hard Questions », par Keith Preston sur <http://www.attackthesystem.com/law.html>

⁴ NdT : j'ai préféré supprimer ici l'interminable liste de groupuscules donnée en illustration, qui reprend ce qui a déjà été dit plusieurs fois dans les chapitres précédents et qui donc n'apporte rien au débat...

pensée anarchiste dans la société. Pourtant, il faut s'attendre, pour les raisons qui seront exposées plus bas, qu'un ordre politico-économique radicalement décentralisé évolue dans une telle direction, indépendamment des préférences idéologiques de ses résidents.

Si l'on étudie l'histoire des anciennes civilisations qui ont fini par s'effondrer, il devient clair que la désintégration politique est rarement, voire jamais, doublée d'une libération politique. L'anthropologue anarchiste Harold Barclay remarque ainsi :

« Les périodes historiques de soi-disant effondrement culturel ou organisationnel semblent indiquer cette tendance [à la décentralisation]. Mais les situations qui se produisent dans ces situations sont la réaction d'un certain nombre de petits despotismes, nés d'un autre grand despotisme antérieur. La décentralisation ne s'accompagne pas de la liberté. Les révolutions et les révoltes de l'histoire et la déchéance des systèmes sociaux ont invariablement causé le remplacement d'une dictature par une autre. Autrement dit, ce qui est le processus de décadence d'un régime constitue la base de la création d'un autre, comme par exemple la naissance du royaume Franc de Clovis et du califat des Omeyyades a brièvement suivi la chute de Rome. »⁵

On peut ainsi s'attendre à ce que la chute et la désintégration du Nouvel Ordre Mondial produisent cette émergence de divers 'petits despotismes', formant la nouvelle base de l'organisation politique. De fait, les parallèles entre l'ère actuelle et le crépuscule de Rome sont assez évidents. La fin de la Pax Romana a donné naissance à une nouvelle ère de régimes décentralisés, de régression technologique (à l'Ouest de façon plus prononcée qu'à l'Est), et à l'arrivée au pouvoir d'un mouvement religieux apocalyptique et croyant à un autre monde ⁶, le Christianisme ; de même, la fin de la Pax Americana pourrait céder la place à une nouvelle ère de décentralisation politique, de régression technologique (au moins au début du processus) et d'influence d'un mouvement religieux apocalyptique (le fondamentalisme islamiste). De même que les hordes de barbares venus de Germanie ont mis Rome à sac, de même il se pourrait que les barbares du mouvement antiglobaliste moderne (accompagnés par ceux venant des ghettos) finissent par mettre à sac Washington D.C.

Quelles sont les implications de ce qui précède en ce qui concerne la loi dans un ordre social anarchiste ? (...) L'entière panoplie des factions dissidentes qui s'opposent au Nouvel Ordre Mondial obtiendraient la supériorité ou la souveraineté dans les régions où elles seront les mieux organisées et où elles pourront compter sur le plus grand niveau de soutien populaire. Ces factions commenceront alors à réorganiser leurs structures politiques internes en accord avec leurs inclinaisons idéologiques. Ces inclinaisons iront du hautement 'libéral' ou 'progressiste d'une part, au très 'conservateur' ou 'réactionnaire' d'autre part. Des reliques du système précédent se maintiendraient sans doute dans certaines enclaves, ou seraient incorporées dans de nouveaux régimes, de la même manière que des éléments de la loi américaine contemporaine incluent des restes de l'ancienne loi britannique. Le système légal des communautés, associations et patries qui apparaîtront après la chute de la démocratie libérale (...) et du Nouvel Ordre Mondial reflèteront les préférences et les préjugés des régions et des localités particulières à un degré bien supérieur à celui qu'on trouve dans les régimes parlementaires de la démocratie parlementaires.

⁵ « People Without Government: An Anthropology of Anarchy », par Harold Barclay, p. 148

⁶ *NdT* : le texte originel parle d'un « *other-worldly religious movement* » ; j'ai renoncé à traduire littéralement, ce qui aurait donné : « *mouvement religieux alter-mondialiste* », au premier sens du terme : autre-mondiste... Rigolo mais certainement pas fidèle à la pensée de l'auteur.

Il existe heureusement, dans le monde contemporain, un bon modèle de ce système légal décentralisé. La Somalie, un Etat de l'Afrique de l'Est, a subi au début des années 90 le genre de désintégration du gouvernement central que le monde est susceptible de connaître à l'avenir. Suite à l'effondrement politique, les soixante clans qui constituaient la 'nation' somalienne sont devenus des entités largement souveraines. La disparition de l'Etat a provoqué la résurrection de la société traditionnelle. Les 'dirigeants' politiques sont avant tout les chefs des familles étendues et les chefs religieux. Les désaccords entre les clans, les familles, les commerces et les individus sont réglés essentiellement par la médiation et l'arbitrage. Les crimes sont punis d'une manière similaire à celle des sociétés occidentales, l'accent étant mis sur la compensation de la partie lésée. Depuis la mise en place (ou la restauration plutôt) de ce système, tant la prospérité économique que la paix sociale se sont considérablement accrues en Somalie.⁷

Nous avons vu que les lois régissant les sous-systèmes d'un méta-système anarchiste seraient particulièrement diverses ; pourtant, certaines caractéristiques pourraient bien évoluer en une loi commune codifiée plus ou moins formellement, valable pour l'ensemble de la société. Cette évolution découlerait de deux facteurs. Premièrement, sous un régime sociopolitique largement décentralisé, la migration d'un régime à l'autre devient relativement facile. Si je trouve une communauté particulière déplaisante, la solution naturelle pour moi est d'en trouver une autre. Cela implique que les communautés qui désirent prospérer et se préserver devront impérativement se concilier la fidélité des membres les plus compétents, les plus productifs et les plus précieux. Par conséquent, les dirigeants de ces communautés auraient tout intérêt à les rendre aussi attrayantes que possible aux yeux de ceux dont la loyauté leur serait le plus utile.

Deuxièmement, les motivations économiques ordinaires provoqueraient, tant chez les individus que chez les collectivités, un fort désir de mettre fin aux disputes de manière peu coûteuse. Résoudre les conflits par la guerre perpétuelle est particulièrement coûteux pour les régimes qui n'ont pas le contrôle de larges populations et d'amples ressources, pouvant être mobilisées à volonté. Aussi, en l'absence d'un Etat 'démocratique' centralisé et alimenté par des impôts, il est bien plus difficile de réduire les coûts (...) de la législation répressive par l'apport des contribuables. Cela implique que les résidents d'un ordre anarchiste auront toutes les raisons de trouver des façons pacifiques de résoudre les désaccords entre individus et communautés, et de limiter leurs requêtes envers les institutions légales pour ce qui concerne les intérêts personnels urgents, comme les cas de crimes violents ou les graves ruptures de contrats.⁸

Certaines communautés pourront conserver des lois strictes ou des tabous sociaux informels et des sanctions à l'encontre de comportements qui dévient des normes ou des idéaux mis en place ; pourtant, un contexte de répression étouffante mènerait rapidement à la fuite des membres les plus précieux de la collectivité. En conséquence, des communautés aussi fermées que celles des nazis ou des talibans ne s'établiront que là où une ferveur idéologique sera suffisante pour couper court à toute autre considération, y compris la force de la communauté et ses relations cordiales avec les autres. De même, de telles associations

⁷ « From Nation-State to Stateless Nation », par Michael van Notten, Liberty, avril 2003 (http://www.liberalia.com/htm/mvn_stateless_somalis.htm)

⁸ « Enterprise of Law : Justice without a State », par Bruce Benson, Pacific Research Institute for Public Policy. San Francisco, Californie, 1990. « Structure of Liberty », par Randy Barnett (<http://www.randybarnett.com/TOC.htm>)

seraient forcées, pour se préserver, d'établir des limites aux formes de corruption sociale, susceptible de mettre en danger leur stabilité et leur prospérité. Par exemple, la criminalité de rue, pour laquelle les nations occidentales sont toujours plus réputées, rencontrerait une tolérance considérablement plus restreinte dans les communautés d'un ordre anarchiste, en-dehors de celles rassemblant les seuls criminels, exilés des autres associations.⁹

Il est probable que les institutions supra-communautaires prévoiraient des dispositions pour le règlement des conflits entre communautés. Cela n'implique aucunement le retour de l'Etat au sens traditionnel du terme. Au contraire, ces conflits pourraient être résolus par la négociation, l'arbitrage ou la médiation. De telles traditions pourraient jouer le même rôle que la « loi internationale » dans le système actuel ; de même pourrait se développer des procédures permettant au citoyen d'une communauté de déposer plainte contre un membre d'une autre communauté. Dans les sociétés traditionnelles, les conflits de ce genre sont réglés par la réparation envers le lésé par toute la communauté du fautif, ce qui motive fortement chaque groupe social à discipliner d'elles-mêmes les comportements dangereux, afin de préserver tant la paix intérieure que la paix entre communautés. Les conflits intercommunautaires concerneraient principalement les questions de territoire, de ressources ou de criminalité ordinaire (vols, violences), reconnues comme centrales par toutes les cultures et toutes les entités politiques, pour une simple question de survie.

En ce qui concerne les déviances au sens culturel du terme, chaque communauté envisagerait ces questions à sa manière. Il existe déjà d'innombrables controverses au sein des Etats modernes sur toutes sortes de questions sociales ou culturelles. Ces polémiques risquent fort de s'accumuler en l'absence d'Etats conventionnels, puisque toujours plus de groupes socioculturels établiraient leur souveraineté sur leurs propres enclaves. Ces dernières auront chacune des normes culturelles, religieuses ou éthiques terriblement différentes.

Voilà qui soulève une liste de questions apparemment sans fin. L'avortement est-il un droit sacré pour la femme, ou le meurtre de sang froid d'un enfant ? L'homosexualité est-elle une expression saine et naturelle de l'intimité humaine ou une perversion infâme ? Tous les citoyens peuvent-ils librement posséder des armes ou uniquement les individus en charge des questions de défense et de sécurité ? La critique directe ou même la dérision des autorités permet-elle un test vital de leur incompétence et de leur malversation, ou une simple incitation au désordre et à l'irrespect des hiérarchies naturelles ? Faut-il voir la reproduction comme une question sociale assez importante pour justifier l'intervention des autorités, ou comme relevant uniquement de la vie privée de personnes consentantes ? Comment déterminer une distribution et une possession juste des ressources ? Les comportements perçus comme blasphématoires concernent-ils uniquement les convictions de l'individu ou risquent-ils d'attirer la colère de puissances surnaturelles contre toute la communauté ? A quel degré un individu peut-il être légitimement obligé de fournir un service profitant à l'ensemble des citoyens ?

Dans ce débat, il ne s'agit pas tant de savoir comment des communautés différentes pourront régler ces questions que de réfléchir aux façons dont seront gérées les déviances par rapport à la norme. Durant les premières étapes de leur formation, on peut s'attendre à ce que ces communautés sanctionnent très lourdement les déviants ; cet état de choses ne saurait pourtant perdurer sans modification. Initialement, les groupes fondamentalistes pourront lapider les hérétiques ou les débauchés. Les maniaques de la Correction Politique risquent

⁹ « Dealing With Crime in a Free Society », par Keith Preston, sur <http://www.attackthesystem.com/crime.html>

d'imiter les Gardiens de la Révolution Proletarienne ou les Khmers Rouges, et se mettre à exécuter sommairement les racistes, les sexistes, les homophobes, les antisémites ou les vivisecteurs. L'effondrement de la démocratie libérale et de ses institutions entraînerait sans doute une vague de répression sanguinaire. Toutefois, un méta-système largement décentralisé permettrait à chacun, là encore, de « voter avec ses pieds » en l'absence d'un Etat-Nation centralisé ou d'un Etat mondial. Cette disposition entraînerait une modération des communautés cherchant à conserver la loyauté de leurs membres. La décentralisation, l'émigration facilitée et un ordre légal polycentrique basé sur le dialogue entre les associations donneraient la priorité aux sanctions « périphériques » pour assurer le respect des normes. Ces méthodes pourraient comprendre aussi bien l'ostracisme et les représailles économiques (« discrimination ») que des formes de violence plus « privées » (comme le combat, le duel ou le recours aux milices civiles), la censure publique ou d'autres formes non-coercitives de réprimande.

VI La Mort de la Modernité

On peut s'attendre à ce que se produisent des événements similaires à ceux qui ont suivi l'effondrement de Rome, durant les premiers temps suivant celui du Nouvel Ordre Mondial. Pendant cette période, des bandes errantes de fanatiques chrétiens ont saccagé des monuments et des objets sacrés païens.¹⁰ Un tel comportement de la part de divers mouvements antimondialistes est plausible. On en trouve un exemple dans la destruction des monuments bouddhistes par l'ancien gouvernement Taliban d'Afghanistan. Un autre exemple pourrait être la rage de destruction des édifices du Sud Confédéré par les éléments gauchistes au sein de ma propre communauté de Richmond, en Virginie.

Si le chaos succède habituellement à la révolution, avant une période de réaction, une certaine stabilisation finit toujours par se mettre en place et le processus naturel d'évolution sociale se remet en marche. Par conséquent, les purges, les effusions de sang et les vagues de répression que provoquerait la destruction du Nouvel Ordre Mondial finiraient par laisser la place à un nouveau type d'ordre décentralisé, à l'image de ce qui s'est développé en Europe de l'Ouest durant l'ère médiévale.

De fait, à bien des égards, la destruction du capitalisme d'Etat international ne serait que la restauration de la société pré-moderne traditionnelle, avec l'accent mis sur le localisme, le régionalisme, le tribalisme, le particularisme, la religion, le polycentrisme, etc. On en a un bon exemple avec le développement mondial rapide de l'Islam en général et du fondamentalisme islamique en particulier, et l'explosion correspondante du christianisme en Asie, en Afrique et en Amérique latine (ainsi, à un degré moindre, de celui du fondamentalisme chrétien en Amérique du Nord).¹¹ La civilisation dite « moderne » s'approche déjà d'un stade avancé de décomposition. Par conséquent, on peut prédire sans

¹⁰ « *The [Christian] zealots for conversion took to the streets or criss-crossed the countryside, destroying no doubt more of the [pagan] architectural and artistic treasure of their world than any passing barbarians thereafter.* » Ramsay MacMullen, *Christianizing the Roman Empire*, p.119

¹¹ La simple disparité des taux de natalité rend virtuellement certaine la submersion des indigènes Européens par les musulmans d'ici un siècle. Pour une étude intéressante de la croissance du fondamentalisme chrétien en Amérique du Nord, consulter « *Why Conservative Churches Are Growing* » de Dean M. Kelley. A propos du christianisme en Afrique, voir « *Drums of Redemption* » par Harvey J. Sindima.

trop de risques la disparition finale du modernisme sur un mode similaire à celle de la civilisation gréco-romaine.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, on peut s'attendre à ce qu'un monde post-moderne (pas au sens populaire du terme) présente certaines caractéristiques prévisibles. L'islam pourrait bien devenir la plus grande religion du globe et poursuivre sa domination du Moyen-Orient et de bien d'autres parties d'Asie, voire finir par dominer l'Europe ainsi que des portions du territoire nord-américain. Les futures places fortes du christianisme se trouveront sans doute dans l'hémisphère Sud et l'Est asiatique, particulièrement dans la région du Pacifique. La forme particulièrement primitive de fondamentalisme chrétien observable en Amérique du Nord pourrait dominer la plus grande partie du continent. Ces religions en expansion, au même titre que des communautés organiques ou ethnoculturelles revitalisées, fourniront probablement la base des structures sociales du monde à venir. On aurait aussi ici un développement parallèle à ceux de la société médiévale. Une fois cet ordre durablement stabilisé, on assisterait aux fondations d'une évolution véritablement progressiste des sociétés humaines. On trouve des précédents historiques substantiels en étudiant simplement le développement de la société médiévale durant la période menant aux Lumières. Si la Grèce antique à son sommet peut être mise en parallèle avec la culture intellectuelle de la Renaissance, alors la civilisation moderne contemporaine peut être comparée avec l'empire Romain dans son ultime vieillesse.

L'avènement des Lumières aurait été impossible sans le Moyen Age, car c'était l'ordre décentralisé et polycentrique de l'Europe médiévale qui, en fin de compte, avait fourni le cadre culturel à ce développement intellectuel caractéristique.¹² Le trait le plus important de la société médiévale était l'absence d'une véritable concentration du pouvoir. Les monarques devaient le partager avec la papauté et réciproquement. Ce partage s'effectuait également entre différents manoirs, feudataires, royaumes, tribus et autres entités politiques, sans qu'aucune ne puisse jamais dominer intégralement toutes les autres. Cette décentralisation permettait à l'individu de « voter avec ses pieds » et imposait une limite considérable au pouvoir des dirigeants, comme nous l'avons vu plus haut, ce qui pouvait minimiser leurs prédatations. Des négociations perpétuelles entre rois et sujets, et entre royaumes rivaux, ont mené au développement de concepts tels que la « liberté » et les « droits de l'homme », qui finirent par constituer la base de la culture politique des Lumières.

¹² Pour une étude des traditions de décentralisation au sein des cultures occidentales, voir "Devolution", by Clyde Wilson, sur <http://www.lewrockwell.com/wilson/wilson15.html>